

CHARTE ETHIQUE

Du groupe
ETERNITY SYSTEMS

Edition Octobre 2021



ETERNITY
SYSTEMS



Déclaration de la Direction relative aux principes du respect de la charte éthique

ETERNITY SYSTEMS considère qu'une conduite respectueuse et professionnelle fait avancer la mission de l'entreprise, favorise la productivité, minimise les différends et améliore notre réputation. ETERNITY SYSTEMS attend de chaque collaborateur qu'il fasse preuve de respect envers tous ses collègues de travail, les travailleurs temporaires et plus généralement toute personne tierce à l'entreprise. Le harcèlement par des collègues, des superviseurs ou des tiers est une forme d'inconduite qui détruit notre environnement de travail et compromet l'intégrité de la relation de travail. Le Groupe, à travers l'ensemble de ses filiales, s'engage à fournir un environnement de travail exempt de discrimination illégale, y compris le harcèlement fondé sur un statut protégé par la loi. En ce sens, le Groupe ne tolérera aucune forme de discrimination ou de harcèlement qui viole cette politique.



L'équipe de direction d'ETERNITY SYSTEMS

Table des matières

Déclaration de la Direction relative aux principes du respect de la charte éthique	2
Une Charte Éthique, pourquoi ?	5
L'esprit ETERNITY SYSTEMS et ses valeurs	5
Une démarche éthique, pour quoi faire ?	6
Une entreprise citoyenne et responsable	7
Respect des réglementations, conventions et traités internationaux	8
Actions politiques	8
Respect de la Cité	9
Respect de l'environnement	9
Respect de l'Homme	11
Une entreprise équitable –	11
Dialogue au sein de l'entreprise	11
Santé et sécurité	11
Équilibre vie privée et vie professionnelle	12
Discrimination	12
Harcèlement	13
Formation	13
Liberté d'expression et d'opinion	14
Une entreprise intègre	15
Qualité des produits et des services	16
Fournisseurs et sous-traitants	16
Concurrence	17
Transparence	17
Confidentialité	17
Corruption et conflits d'intérêts	18
Lanceurs d'alerte	18
Non-respect de la Charte Éthique	19

1

Charte Éthique
du groupe
ETERNITY SYSTEMS

Une Charte Éthique, pourquoi ?

Le Groupe ETERNITY SYSTEMS a décidé d'écrire, en 2021, une charte éthique en s'inspirant de son histoire, de ses valeurs et en souhaitant s'impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que cette charte éthique exprime un idéal difficile à atteindre dans une organisation mais elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les Parties Prenantes avec lesquelles le Groupe est en relation. Elle doit conduire à agir de manière responsable dans l'esprit ETERNITY SYSTEMS.

Il s'agit en premier lieu d'un engagement du Groupe. Celui-ci nécessite l'engagement proactif de ses collaborateurs pour que cette démarche éthique prenne corps dans les pratiques quotidiennes.

L'esprit ETERNITY SYSTEMS et ses valeurs

Dans cette Charte Éthique, ETERNITY SYSTEMS entend défendre, et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. ETERNITY SYSTEMS est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant sur les valeurs précitées. Le Groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit ETERNITY SYSTEMS » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. ETERNITY SYSTEMS, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte Éthique forme le socle fondamental des valeurs et des principes. Cette Charte, au-delà du cadre juridique qui doit être respecté sans faille, guide l'action de chaque collaborateur ainsi que les politiques et procédures internes, notamment le Code de bonne conduite pour une pratique éthique des affaires, auquel chacun doit se conformer.

La Charte Éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Elle permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de ETERNITY SYSTEMS. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise ETERNITY SYSTEMS, le Groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.

2

Un Groupe citoyen et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe ETERNITY SYSTEMS est engagé, conformément au Global Compact des Nations Unies dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, qui engage à appliquer les 10 valeurs fondamentales liées aux Droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Respect des réglementations, conventions et traités internationaux

ETERNITY SYSTEMS veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. ETERNITY SYSTEMS porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les emballages réutilisables. Le Groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

Certains des engagements de ETERNITY SYSTEMS qui suivent sont de fait des obligations légales dans certains pays mais il importe de les souligner, car ils demandent pour leur respect et leur mise œuvre une vigilance active.

Actions politiques

ETERNITY SYSTEMS se conforme à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

Respect de la Cité

Par son envergure internationale, le Groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales, à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi ETERNITY SYSTEMS, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. ETERNITY SYSTEMS encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

Respect de l'environnement

ETERNITY SYSTEMS respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le Groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. ETERNITY SYSTEMS fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes.

3

Un groupe humain

Respect de l'Homme

ETERNITY SYSTEMS s'engage à respecter les conventions précitées et s'assure que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

Une entreprise équitable – Dialogue au sein de l'entreprise

ETERNITY SYSTEMS entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier loyalement avec eux sur les questions d'intérêt collectif.

Santé et sécurité

Toute personne travaillant pour ou avec ETERNITY SYSTEMS a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. ETERNITY SYSTEMS s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par ETERNITY SYSTEMS sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail

Équilibre vie privée et vie professionnelle

ETERNITY SYSTEMS est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le Groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'une véritable préoccupation.

Discrimination

Le Groupe ETERNITY SYSTEMS est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage, dans tous les pays, à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le statut d'ancien combattant, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, les informations génétiques, l'origine ethnique ou sociale, la religion, et le sexe (y compris l'identité, l'expression de genre et la grossesse).

Notre politique de non-discrimination dans l'emploi s'applique au recrutement, à l'embauche, à la rémunération, aux promotions, aux transferts, à la discipline, aux rétrogradations, aux licenciements, à l'accès aux avantages sociaux et à la formation et à tous les autres aspects de l'emploi et perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel.

Tout collaborateur de MT qui se livre à tout type de discrimination illégale fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture de son contrat de travail.

Harcèlement

ETERNITY SYSTEMS place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de ETERNITY SYSTEMS protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'agissements sexistes, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues.

Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du Groupe une culture fondée sur la loyauté, le respect, la confiance et la solidarité

Représailles interdites

Les représailles infligées à tout employé pour avoir signalé une discrimination, un harcèlement ou tout autre comportement interdit ou pour avoir coopéré à une enquête sur le harcèlement sont strictement interdites. Tous les employés qui subissent ou sont témoins d'une conduite qu'ils pensent être des représailles doivent immédiatement signaler une telle conduite à un superviseur, un représentant des ressources humaines ou via la plateforme ETERNITY SYSTEMS d'intégrité.

Formation

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du Groupe. ETERNITY SYSTEMS cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi

ETERNITY SYSTEMS a mis en place des dispositifs de formation qui ont pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel.

Liberté d'expression et d'opinion

Le Groupe ETERNITY SYSTEMS s'engage à respecter la liberté d'expression et d'opinion de chacun. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux dans la mesure où celles-ci sont effectuées en dehors des heures de travail et qu'elles n'engagent aucun bien de ETERNITY SYSTEMS et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise.

Par ailleurs, comme chaque collaborateur est un ambassadeur du Groupe ETERNITY SYSTEMS, il est important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de ETERNITY SYSTEMS et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de ETERNITY SYSTEMS soit explicite.

4

Un Groupe intègre

Qualité des produits et des services

Pour ETERNITY SYSTEMS, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis de ses clients. Le Groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les emballages réutilisables. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

Fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe ETERNITY SYSTEMS veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent les principes de la présente charte.

Il exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

En conséquence, les choix des collaborateurs ETERNITY SYSTEMS en matière d'achats et de partenariats doivent prendre en considération le comportement durable et éthique des cocontractants.

Concurrence

Le Groupe ETERNITY SYSTEMS s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

Transparence

ETERNITY SYSTEMS s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les actionnaires, les collaborateurs, les instances représentatives du personnel et les clients reçoivent une information fiable, transparente et véritable. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que ETERNITY SYSTEMS souhaite instaurer et faire perdurer ; et ceci dans la limite de la préservation de ses intérêts propres notamment en matière d'innovation et de concurrence.

Confidentialité

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de ETERNITY SYSTEMS et assure le maintien de relations de confiance avec ses différentes parties prenantes.

ETERNITY SYSTEMS s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs et des parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles).

Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à ETERNITY SYSTEMS reste strictement confidentielle.

Corruption et conflits d'intérêts

ETERNITY SYSTEMS s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence. Cet engagement inclut la diffusion du Code de bonne conduite pour une pratique éthique des affaires permettant notamment de guider les collaborateurs en situation délicate.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de ETERNITY SYSTEMS et qui pourraient nuire au Groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du Groupe. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

Lanceurs d'alerte

ETERNITY SYSTEMS s'engage à protéger le lanceur d'alerte qui signalerait ou révélerait de manière désintéressée et de bonne foi tout manquement à la présente Charte ou tout crime ou délit ou violation grave ou manifeste, ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général et dont il a eu personnellement connaissance.

Non-respect de la Charte Éthique

Afin que le Groupe ETERNITY SYSTEMS puisse respecter les principes de la Charte, chaque manager et chaque collaborateur, dans quelque pays qu'il soit, se doit d'adopter un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du Groupe et de ne rien faire qui soit contraire aux principes définis dans la présente Charte et à l'ensemble des documents inspirés par elle.

Le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires spécifie des modalités d'exécution de ces principes.

Les éventuelles violations de la Charte pourront par ailleurs être portées à la connaissance du supérieur hiérarchique concerné ou via le dispositif d'alerte.